

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
3– 2022 / N° 13**

**SEANCE du 5 AVRIL 2022**

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 14  
VOTES : Contre : 0 Pour : 14 Abstention : 0  
Date de la convocation : 29/03/2022

L'an deux mil vingt-deux et le cinq avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

**Présents :** ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, VIALATTE Jacky, LASSAGNE Cécile, DESPEYSSE Jocelyne, REBOUL Grégory, LAMBERT Daniel, ULIN Nicolas, MANENT Corinne

**Absents excusés :** VIAL Anne-Claire donne procuration à ANDEOL Hervé  
GUILLEMINOT Jean- Pierre

**Objet : Contrat de location de défibrillateurs :**

La commune a fait l'acquisition en 2008 de deux défibrillateurs pour un montant de 3 683.68 € TTC. Ceux-ci sont installés dans la salle des fêtes et dans la salle du stade.

Le bureau propose de changer ces derniers et d'opter pour la location afin de rester à la pointe de la technologie et des normes médicales. Il propose de louer, pour 36 mois avec entretien, trois défibrillateurs CardiacScience G5 pour les installer en extérieur à la salle des fêtes et au stade et en intérieur dans le couloir entre la mairie et l'école.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**A l'unanimité et après en avoir délibéré :**

- **Accepte** de louer trois défibrillateurs.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme  
A St Gervais sur Roubion, le 15/04/2022

Le Maire  
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 15/04/2022  
Et de la réception en Préfecture le 15/04/2022

Le Maire